

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20052 - 77EME ANNÉE

Présentation des orientations de la mandature 2021-2028

La Région Réunion redevient la collectivité au service du développement des Réunionnais

La Région Réunion a présenté hier les grandes orientations de la mandature 2021-2028 lors d'une conférence de presse réunissant tous les groupes politiques de la majorité régionale. La collectivité présidée par Huguette Bello prévoit notamment la construction de 4 nouveaux lycées, la gratuité des livres scolaires des lycéens et des Cars Jaunes, la création d'une Agence régionale de la biodiversité ainsi que le développement des énergies renouvelables dans la perspective de l'autonomie énergétique. C'est une rupture avec la politique menée sous la présidence de Didier Robert qui laisse derrière lui 1,2 milliard d'euros de dettes.

Hier à Saint-Denis, la Région Réunion a présenté à la presse les grandes orientations de la mandature 2021-2028. Tous les groupes politiques de la majorité étaient présents.

« Avec l'ensemble des élus de la majorité nous avons défini ces priorités d'actions communes dans l'esprit d'une volonté résolue et unanime : marquer une nouvelle dynamique régionale et rompre définitivement avec les pratiques du passé », souligne la présidente de la Région, Huguette Bello.

Les 11 années sous la présidence de Didier Robert laissent en effet un lourd héritage qui fut détaillé par Patrick Lebreton, premier vice-président de la Région. La collectivité doit en effet faire face à une dette de 1,2 milliard d'euros, soit

plus qu'une année de recettes ce qui correspond à 12 années de désendettement. Huguette Bello a indiqué que deux audits seront réalisés cette année.

La Région s'est en effet engagée dans un chantier de route en mer qui est loin d'être terminé en raison du manque de matériaux, un problème pourtant connu dès le départ. Par ailleurs, Didier Robert s'est improvisé expert dans le domaine de l'aérien, ce qui conduit à placer à la tête d'Air Austral une direction qui fit d'une compagnie bénéficiaire une société structurellement déficitaire, avec pour actionnaire quasi-exclusif la SEMATRA présidée par la Région. Patrick Lebreton a également fait part de la volonté de la collectivité de soutenir la marche vers la souveraineté alimentaire de La Réunion. Compétente en termes de planification économique, la Région compte créer une banque régionale solidaire.

4 nouveaux lycées

La Région compte replacer l'humain au centre de toutes les politiques. Cela passe par un soutien à la jeunesse. Pour cela, Huguette Bello a annoncé la construction de quatre nouveaux lycées, notamment au Port et à Cilaos. La présidente de la Région a rappelé que les lycées réunionnais sont les plus surchargés de toute la République. En effet, au cours des 11 dernières années, un seul lycée a

été construit, alors qu'auparavant un établissement sortait de terre en moyenne tous les 18 mois. A cela s'ajoutera la gratuité des livres scolaires pour les lycéens. « Le décrochage scolaire sera érigé comme une grande cause régionale de notre mandat », a précisé Huguette Bello.

La Région va également relancer la formation professionnelle négligée par l'ancienne mandature, ce qui a fait perdre à La Réunion d'importants crédits pour lutter contre le chômage par la formation.

Afin de favoriser la mobilité, la Région travaille à aller vers la gratuité des Cars Jaunes, le réseau de transport inter-urbain de La Réunion, géré par la collectivité.

Autonomie énergétique

Ericka Bareigts a présenté les orientations en termes de développement durable. Tout d'abord, c'est l'annonce d'Etats généraux de la mobilité afin de réfléchir à des solutions pérennes pour régler les problèmes de congestion du réseau routier. Concernant la mobilité, Huguette Bello a indiqué que la Région Réunion comptait soutenir le développement des voitures électriques. L'objectif de 140.000 véhicules de ce type circulant à La Réunion est affiché. La Région travaille avec le SIDELEC présidé par Maurice Gironcel pour doter notre île d'un réseau de bornes de recharge.

Ceci doit contribuer à la relance

de la marche vers l'autonomie énergétique de La Réunion.

Ericka Bareigts a également évoqué la création d'une Agence réunionnaise de la biodiversité afin de lutter contre la disparition qui s'accélère de la faune et de la flore dans notre île.

Construire « La Réunion du million d'habitants »

« Dans le contexte marqué par les bouleversements démographiques, la mondialisation de l'économie, la transition numérique et bien entendu le dérèglement climatique, contexte aggravé par la crise sanitaire, les principes fondateurs de l'Agenda 21 sont plus que jamais d'actualité. Ces principes nous ont servi de fil conducteur pour construire notre projet et ainsi aborder l'horizon de ce siècle avec confiance et détermination. Ensemble, j'en suis convaincue, nous bâtirons le développement durable de notre île et construirons La Réunion du million d'habitants », a précisé Huguette Bello.

La Région Réunion a donc affirmé sa volonté de revenir à sa vocation fondamentale : être la collectivité qui impulse le développement de La Réunion. C'est la rupture avec une politique d'un autre temps qui utilisait les fonds de la Région pour des mesures clientélistes destinées à financer la popularité d'une ancienne majorité.

M.M.

Importation de ruminants : les éleveurs indépendants pourront se faire entendre

La Réunion a été touchée par la leucose. Le plan de l'État d'éradication de la maladie impose de réaliser en 5 ans ce qui a pris 20 ans en France. Cette situation amène à une pénurie d'animaux non seulement pour les agriculteurs pour qui l'élevage de quelques bovins permet de diversifier les revenus d'une exploitation cannière, mais aussi pour des éleveurs à titre principal.

En conséquence, l'importation de ruminant est une étape obligatoire pour reconstituer le cheptel. Lors de sa dernière conférence de presse, la CGPER avait souligné que les mesures prévues par le droit commun pourraient ne pas être suffisantes compte tenu des spécificités de La Réunion, d'où l'importance de contrôles stricts.

Un arrêté préfectoral daté du 20 janvier fixe les règles pour l'importation de ces animaux :

« Tout détenteur ou futur détenteur de ruminants qui souhaite introduire à La Réunion des animaux vivants est soumis à l'obtention de l'avis conforme préalable prévu à l'accord interprofessionnel porté par l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle pour l'Introduction des ruminants (ARIPIR) (...) Tout détenteur ou futur détenteur de ruminants qui introduit un lot de ruminants vivants sans avis conforme s'expose à la destruction du lot dès la connaissance de son introduction par la police administrative ».

L'ARIPIR est composée de l'Association des éleveurs et transformateurs de La Réunion, la Chambre agriculture, la FRCA et la SICALAIT.

Et la SICA Revia ?

L'ARIPIR regroupe donc un large panel, car aux côtés de coopératives, les éleveurs indépendants seront représentés au travers de l'Association des éleveurs et transformateurs de La Réunion créée sous l'impulsion de la CGPER et présidée par Guy Alenvers, ancien président du syndicat.

Il est à noter que la SICA Revia ne fait pas partie de l'ARIPIR. Ceci pose questions.

La SICA Revia estime-t-elle que ses adhérents n'ont pas besoin d'importer de bovins pour compenser les pertes dues au plan d'éradication de la leucose ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'interprofession de la canne à sucre interpelle l'État : Pour ou contre une aide publique supplémentaire de 35 millions d'euros par an à la filière ?

Le 21 janvier, un communiqué de la Préfecture de La Réunion donnait la position de l'État sur les prochaines négociations de la Convention canne qui fixera le prix de vente des cannes des planteurs à l'industriel Tereos Océan Indien ainsi que le montant des aides publiques à la filière. L'État affirme qu'il veut se battre pour le maintien des aides. Or, la filière revendique une aide supplémentaire de 35 millions d'euros par an : 20 millions pour les planteurs, 15 millions pour Tereos Océan Indien. Le Comité interprofessionnel de la canne et du sucre (CPCS), instance paritaire rassemblant représentants des planteurs et de Tereos Océan Indien, demande à rencontrer le préfet la semaine prochaine : « : l'État, par la voix du Préfet, doit donc dire clairement s'il soutient officiellement la demande de concours supplémentaire de 35 millions d'euros demandée par la filière pour assurer sa survie. »

« Les acteurs de la filière canne-sucre de La Réunion ont pris connaissance du communiqué de presse du Préfet de La Réunion en date du 21 janvier 2022.

Ce communiqué indique que le gouvernement a mandaté le Préfet de La Réunion pour recevoir les professionnels de la filière canne-sucre, et mener avec eux les « concertations locales » présentées comme nécessaires à l'ouverture des négociations de la future convention canne.

Sur le fond, comme nous l'avons

rappelé lors de notre conférence de presse du 14 décembre 2021, le besoin préalable et indispensable pour permettre le démarrage des négociations de la nouvelle Convention canne est que l'État s'engage enfin sur les demandes garantissant la pérennité de la filière et assume pleinement ses responsabilités.

Sur la forme, alors que le Ministre de l'Agriculture, sollicité directement par un courrier en date du 18 janvier par l'ensemble des acteurs de la filière canne-sucre pour une rencontre à Paris, la semaine du 2 février 2022 afin d'évoquer ce sujet crucial pour le territoire, n'a pas encore répondu, nous déplorons qu'un communiqué de presse renvoie au Préfet de La Réunion le soin de fixer, pour l'État, les paramètres financiers de la future Convention canne. Cette façon de procéder est sans précédent dans l'histoire récente de notre île.

L'avenir des 18.000 emplois de notre filière à La Réunion nous semble pourtant mériter l'attention directe du Ministre, qui aurait pu nous consacrer deux heures dans son agenda.

L'absence de réponse à nos courriers au Préfet en date du 5 novembre 2021, et au Ministre en date du 7 décembre 2021 puis du 18 janvier 2022, sont aussi sans précédents alors que nous nous apprêtons à négocier la nouvelle Convention canne.

Ces épisodes récents s'inscrivent dans un contexte où l'État refuse de donner des perspectives à notre filière au-delà d'une campagne, et n'a pas pris de distances claires avec un rapport d'inspec-

tions générales dont les propositions laissent entrevoir un désengagement de l'État de notre filière.

Nous nous rendrons toutefois à la réunion annoncée par le Préfet.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nous demandons au Préfet que ce rendez-vous se tienne dès la semaine prochaine. Nous attendons de cette première réunion que l'État, par la voix du Préfet mandaté à cet effet, se positionne enfin sur la légitimité de la demande de soutien supplémentaire exprimée par les planteurs d'une part (20 millions d'euros), et par l'industrie d'autre part (15 millions d'euros).

Cette reconnaissance de la légitimité de notre demande est indispensable pour pouvoir enclencher les prochains échanges : l'État, par la voix du Préfet, doit donc dire clairement s'il soutient officiellement la demande de concours supplémentaire de 35 millions d'euros demandée par la filière pour assurer sa survie. De notre côté, nous souhaitons ouvrir les négociations de la nouvelle Convention canne le plus tôt possible et éviter le climat de très forte tension qui serait créé par les incertitudes sur le cadre financier de la filière. Pour cela, nous avons besoin que l'État se positionne enfin sur son engagement de long terme aux côtés de notre filière. Nous attendons des réponses claires du Préfet sur ce sujet. »

Oté

Mézami, fransh vérité, mwin sré kontan si Madégaskar la-ba banna téi invante in médikaman mirak

- in roprize dann promyé tan kovid -

Matant Zélida la ékrire Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, si mi konpran bien zordi zot i vé zoué l'indyanoséani kont La franss... An touléka sé sak mi konpran kan mi oi zot i pran parti pou in spèss siro banna la fé dann Madégaskar. Bienantandi l'érop i vé pa aoir a fère ni an blan, ni an noir avèk siro-lé mwin ossi mézami.tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant, mi pé pèrmèt amwin rakonte aou in zistoir dann tan mwin lété pti baba ? Donkalor kan mwin lété pti baba l'avé in pti voizin mèm laz ké mwin, lo lé son momon lété kontrèr alor mon momon téi fé tête ali an mèm tann ké mwin. Nout dé li téi partaz lo lé mon matèrnèl. Lo marmaye la komans alé pli bien, mé oila in spèss guérisèr k'i guéri pa inn tyork, la di sa la pa in n'afèr pou fèr, li la donn in tizane fé avèk la bav léskargo, kataplas limon, zi l'aye é d'ot koshoneri ankòr, épi tout sort la kouyonad. Si tèlman mon frèr d'lé-mi di konmsa !-lé mor.

Sa sé pou domann aou si ou i pans laboratoir Madégaskar lé ankòr dann tan l'aryérasyon konmsa. Mwin pèrsonèlman mi panss pa : an kontrèr mi panss laboratoir-la lé modèrn, bien finansé avèk l'ède étranjèr. Lo moune la diriz lo travaye sé in vré savan i sort La Républik popilèr kongo. Mi mazine galman son médikaman i sort pa sou galé mé sé lo rézilta d'in vré travaye. Alor plito ké interdi lo médikaman noré té pli proférab l'érop i pran bon l'informasyon épi toute i done la min pou amenn lo siro bien progressé. Apré i oi !

An touléka mi pé dire aou mwin sré konrtan si in zour Madégaskar i trouv in médikaman mirak. Mwin sré kontan si sé La Rényon k'i trouv, sansa in péi lé zalantour. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin